Nations Unies

S/PV.7622



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7622e séance

Mardi 16 février 2016, à 10 heures
New York

Président :	M. Ramírez Carreño	(Venezuela (République bolivarienne du))
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. De la Calle García
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Lamek
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

16-03964 (F)







La séance est ouverte à 10 h 10.

Hommage à la mémoire de l'ancien Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali

Le Président (*parle en espagnol*) : J'informe le Conseil de sécurité que nous venons d'apprendre le décès de l'ancien Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali.

J'invite à présent les membres du Conseil à se lever pour observer une minute de silence en hommage à la mémoire de S. E. M. Boutros Boutros-Ghali.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Le conflit au Yémen continue de tuer et de mutiler des civils, causant d'incommensurables souffrances et détruisant les moyens de subsistance, les maisons, les communautés et les infrastructures civiles essentielles. Cela cela est dû en grande partie aux bombardements et pilonnages aveugles effectués par les parties. Depuis mars 2015, plus de 35 000 victimes, dont plus de 6000 morts, ont été signalées par les établissements de santé à travers le pays. L'Organisation des Nations Unies a confirmé que l'on compte au moins 2997 civils parmi les morts et 5659 autres civils parmi les blessés Selon des estimations prudentes, bien plus de 700 enfants auraient été tués et plus de 1000 autres blessés. D'autres informations indiquent qu'au moins de 720 enfants ont été recrutés de force par les parties.

Le conflit a un terrible impact humanitaire. Quelque 2,7 millions de personnes ont dû quitter leurs foyers. Au moins 7,6 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire grave. Quelque 2 millions d'enfants souffrant de sous-alimentation aiguë et de femmes enceintes ou allaitantes ont besoin de traitement urgent.

Du fait des pénuries chroniques de médicaments, du non-versement des salaires et des destructions liées au conflit environ 14 millions de Yéménites n'ont pas un accès suffisant aux services de santé. Depuis le mois de mars dernier, près de 600 centres de santé ont été fermés en raison des dégâts subis, des pénuries de fournitures essentielles ou du manque de travailleurs sanitaires. Près de 220 de ces centres avaient l'habitude de traiter la malnutrition aiguë. Rien qu'au mois de janvier, au moins trois centres de santé ont été endommagés – un hôpital, dans le gouvernorat de Saada et deux centres de santé dans le district de Hahim, dans le gouvernorat de Sanaa.

Plus de 1,8 million enfants sont privés d'éducation depuis la mi-mars. Conjugué aux chiffres d'avant la crise, cela porte le nombre total d'enfants privés d'école à plus de 3,4 millions. Plus de 1170 écoles sont inutilisables du fait des dégâts liés au conflit, de la présence de personnes déplacées ou parce qu'elles sont occupées par des groupes armés.

L'infrastructure d'approvisionnement en eau desservant au moins 900 000 personnes a été soit endommagée ou détruite par les raids aériens ou par des tirs d'artillerie et de roquettes. La semaine dernière par exemple, le réservoir d'eau desservant 40 000 personnes aurait été complètement détruit par un raid aérien, dans la capitale Sanaa.

Les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales partenaires sont en train de fournir une aide dans des conditions extraordinairement difficiles et dangereuses partout dans le pays. Par exemple, dimanche, un raid aérien de la coalition menée par l'Arabie saoudite a touché un immeuble situé à 200 mètres de la résidence diplomatique provisoire accueillant diplomates et personnel de l'ONU.

En janvier, la communauté humanitaire a fourni des rations alimentaires régulières mensuelles à environ 2,6 millions de personnes, distribué de l'eau directement à plus de 234 000 personnes et a fourni du carburant aux stations de pompage alimentant en eau plus de 3 millions de personnes. Les activités sanitaires ont touché plus de 102 000 personnes. Environ 36000 enfants ont subi des tests de dépistage de la malnutrition aiguë, et 3700 enfants sous-alimentés de moins de 5 ans ont été admis dans des programmes d'alimentation. D'autres articles de secours ont été fournis à plus de 42700 personnes.

Malgré ces courageux et louables efforts, je reste extrêmement préoccupé par le rétrécissement croissant de l'espace humanitaire disponible pour répondre aux énormes besoins des hommes, des femmes et des enfants yéménites. En plus d'un environnement déjà dangereux, les parties au conflit sont en train de contribuer à la réduction de l'accès humanitaire. Les houthistes et les groupes qui leur sont affiliés demeurent incohérents s'agissant de l'autorisation de l'accès et de la circulation des biens et du personnel humanitaires. Au cours de la semaine écoulée, tandis que certains organismes des Nations Unies ont obtenu des autorisations, plusieurs autres n'en n'ont pas obtenu pour effectuer des missions conjointes interorganisations à Ebb, Taez et Saada. Si les livraisons d'aide humanitaire se poursuivent dans certaines régions où Al-Qaida dans la péninsule arabique est présente, la circulation humanitaire internationale dans ces régions est extrêmement difficile et dangereuse. C'est aussi le cas des localités du gouvernorat de Hadramout mais aussi d'Aden, où règne une grave insécurité.

L'aide humanitaire a pu parvenir à la ville enclavée de Ta'izz suite à une mission de haut niveau conduite par le Coordonnateur humanitaire, le 22 janvier. Cette région où vivent plus de 200 000 personnes fait l'objet de sévères restrictions d'accès imposées par les houthistes. Les fournitures incluent de la nourriture pour environ 18000 personnes, des articles non alimentaires pour près de 1250 familles ainsi que des fournitures médicales, notamment 170 bouteilles d'oxygène et 30 000 unités pour séances de dialyse.

Au cours du week-end, une aide supplémentaire est parvenue à l'enclave, notamment de la nourriture pour 18000 autres personnes, des médicaments pour le traitement du cancer, des articles chirurgicaux, des solutions intraveineuses et des fournitures anesthésiques et des traitements antirétroviraux du VIH. C'est une évolution positive, et je prends acte des engagements pris par les houthistes s'agissant de l'accès à la ville de Ta'izz au cours des pourparlers de Biel, engagements réaffirmés à l'Envoyé spécial lors de sa dernière visite au Yémen. Mais il faut dire que l'acheminement de fournitures à l'enclave requiert souvent de longues et interminables négociations avec les parties sur le terrain. Des actions sont en cours aux fins de la création d'un mécanisme de suivi qui permettra un accès prévisible, au lieu des fournitures ad hoc autorisées une seule fois.

L'accès aux gouvernorats du nord, où les besoins se font le plus cruellement ressentir, continue d'être problématique du fait du conflit incessant, et notamment des raids aériens – en particulier aux communautés le long de la frontière avec l'Arabie saoudite où le conflit est intense. Les organismes humanitaires et leurs partenaires sont déterminés à mener une opération pour l'acheminement de fournitures alimentaires et médicales et de produits d'hygiène à quelque 350 000 personnes dans le gouvernorat de Saada. Le mois écoulé, plus de 276 000 personnes ont reçu des denrées alimentaires dans le gouvernorat.

Une communication récente du Royaume d'Arabie saoudite concernant la sécurité des travailleurs humanitaires dans les zones contrôlées par les houthistes a eu une incidence sur la planification de la communauté humanitaire, provoquant d'importants retards dans l'envoi de missions ces deux dernières semaines. Cela suit l'interdiction d'entrée au Royaume d'Arabie saoudite signifiée le 17 janvier au Coordonnateur humanitaire régional. Le 11 février, l'un des navires affrétés par le Programme alimentaire mondial – le *MV Mainport Cedar* – qui transportait des fournitures humanitaires destinées aux bureaux des Nations Unies à Aden et qui provenait de Djibouti avec une escale programmée et autorisée au port yéménite de Hodeida, a été détourné par les forces de la coalition vers le port saoudien de Jizan.

Les parties au conflit ont l'obligation, dans la conduite des opérations militaires, de protéger contre des attaques toutes les personnes civiles et les biens de caractère civil, notamment les travailleurs et installations humanitaires et sanitaires. Les parties doivent également s'abstenir d'employer dans les zones peuplées des engins explosifs, qui causent des dommages inacceptables en tuant de nombreux civils, détruisant des habitations, entravant considérablement les services indispensables dans l'immédiat et à long terme et laissant derrière eux des restes explosifs de guerre. Je rappelle à toutes les parties l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international humanitaire de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à toutes les régions du Yémen. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires continueront de fournir une assistance impartiale et neutre dans tout le Yémen en fonction des besoins, en utilisant, en collaboration avec la coalition, le mécanisme de désescalade établi à Riyad afin d'assurer les mouvements du personnel et de l'aide humanitaires, y compris en provenance et à destination des bureaux sous-nationaux à Saada, Hodeida, Ebb et Aden.

L'aide humanitaire doit être complétée par des efforts visant à relancer l'économie et la circulation de biens commerciaux qui font cruellement défaut, laquelle circulation a été gravement entravée par le conflit en cours. Compte tenu de la forte dépendance du Yémen vis-à-vis de l'importation de denrées alimentaires et de carburant, il sera essentiel de veiller à ce que les inspections prévues par la résolution 2216 (2015) ne perturbent pas le transport maritime commercial vers le Yémen des produits de base essentiels à la survie des civils.

Je suis heureux d'annoncer que le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies est maintenant officiellement en place. Ce mécanisme doit à présent contribuer à améliorer les importations commerciales, qui ne sont pas acheminées par l'intermédiaire d'un organisme des Nations Unies ou d'organisations humanitaires internationales reconnues, dans les ports yéménites qui échappent au contrôle du Gouvernement. Le Secrétaire général a officiellement demandé au Gouvernement yéménite et à la coalition menée par l'Arabie saoudite de désigner d'ici le 22 février des représentants pour siéger au Comité directeur. Tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies en ont été informés. Le mécanisme opèrera pendant une période initiale de six mois depuis Djibouti et sera transféré à Aden et/ou à Sanaa lorsque les conditions de sécurité le permettront. Des observateurs du mécanisme seront également basés à Doubaï, Djedda et Salala pour travailler avec les autorités compétentes.

Dans deux jours, le plan d'intervention humanitaire de 2016 pour le Yémen sera lancé à Genève. Le plan prévoit un montant de 1,8 milliard de dollars pour faire face aux besoins les plus critiques et les plus prioritaires dans toutes les provinces du pays, notamment une aide alimentaire pour quelque 9 millions de personnes, un appui en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement pour 7,4 millions de personnes, un soutien médical d'urgence pour 10,6 millions de personnes et des interventions d'urgence afin de réduire les taux croissants de malnutrition grave. Je ne saurais trop insister sur l'importance que revêt l'appui des donateurs à cet effort, ni sur l'urgence à laquelle nous faisons face pour répondre aux besoins humanitaires, qui ne font que s'aggraver à mesure que le conflit s'intensifie.

Près d'un an après le début du conflit, il est aujourd'hui plus important que jamais que nous nous attaquions à la tragédie humaine qui se déroule au Yémen. Une fois encore, je souligne à quel point il est impérieux que le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble insistent auprès des parties au conflit pour qu'elles respectent l'obligation qui leur incombe de faciliter l'accès inconditionnel et durable à toutes les régions du Yémen et prennent davantage de mesures pour protéger les civils. Par ailleurs, je prie de nouveau instamment le Conseil de faire pression sur les parties pour qu'elles reprennent les pourparlers de paix et conviennent d'un cessez-le-feu.

Le peuple yéménite souffre. Il a besoin que le Conseil agisse maintenant.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 25.